

**Les transformations de l'action publique au prisme des réformes comptables et financières : regards croisés entre les expériences française et italienne**

Journée d'études en collaboration avec la revue *Politiques et Management Public*

<http://pmp.revues.org/>

Paris, le 4 Octobre 2012

**Comité de pilotage**

Yuri Biondi, Cnrs – ESCP Europe  
Riccardo Mussari, Università di Siena  
Madina Rival, Cnam – LARGEPA

**Date : Jeudi, le 4 octobre 2012, 10h – 18h30**

**Lieu :**

Salle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables  
19 rue Cognacq Jay  
75341 Paris Cedex 07  
<http://www.experts-comptables.fr/csoec>

**Présentation**

Les tendances actuelles en matière de subsidiarité et décentralisation engendrent des transformations majeures de l'espace public et de l'action collective. Ils modifient les frontières héritées du passé entre public et privé, central et local. Dans ce contexte, la normalisation comptable devient particulièrement importante en tant que mode et instrument de représentation, coordination et organisation économiques de cet espace public et de cette action collective.

Les réformes comptables et financières de l'administration publique sont pleinement concernées par ces transformations. Les normes et systèmes comptables y viennent organiser la coordination entre des niveaux organisationnels distincts, soumis à des décideurs divers, porteurs de responsabilités différentes. Les autonomies locales ainsi que les besoins de supervision centrale se rencontrent et se confrontent dans ces normes et systèmes qui en sont moyen et représentation. Cette coordination s'impose particulièrement dans le domaine des finances publiques et de la fiscalité.

Le bilan des administrations publiques peut alors se concevoir comme un instrument clé de la définition, représentation, mise en œuvre et contrôle des politiques économiques et

financières de la région, de la nation, de la fédération dans leurs ensembles respectifs. Ainsi, la recherche conjointe d'objectifs financiers et économiques de toute administration publique articulée sur ces trois niveaux dépend en large mesure de la capacité des normes et systèmes comptables à permettre la détermination et le suivi de ces objectifs. Il ne ferait guère sens de se donner des objectifs économiques et financiers sans un système et des normes comptables capables de les assurer dans le temps et l'espace.

Aussi bien l'Italie que la France sont confrontées par ces transformations de l'espace public et de l'action collective. L'administration publique dans ces nations est soumise à des réformes comptables et financières majeures. D'une part, ces nations sont parties prenantes de l'élaboration et développement du projet européen et de son institutionnalisation progressive et évolutive. D'autre part, elles réforment et transforment l'organisation de leurs administrations en quête d'économies budgétaires et d'amélioration des performances. Les frontières et les rôles respectifs du public et du privé, ainsi que du central et du local sont alors remis en question et redéfinis. La normalisation comptable nationale, européenne et internationale joue un rôle clé dans cette définition que ce séminaire d'études veut interroger.

La journée d'études s'articulera sur trois séances plénières. La première séance donnera quelques perspectives et discutera des enjeux de ces réformes comptables et financières, ouvrant ainsi les travaux de la journée d'études. La deuxième séance discutera des enjeux de l'harmonisation comptable au niveau des comptes de l'Etat et de son élaboration nationale et transnationale, notamment européenne. La troisième séance discutera des enjeux des réformes comptables et financières au niveau des rapports entre administrations locales et Etats Nationaux.

## Programme

### **10h-10h15 Ouverture des travaux**

### **10h15-12h30 Première séance : Perspectives et enjeux des réformes comptables et financières (Modératrice Madina Rival)**

- Comptabilité et administration publique locale et centrale, **Riccardo Mussari** (Université de Siena)
- Succès et échec dans la poursuite de l'harmonisation comptable : Une analyse comparée de différentes trajectoires nationales, **Eugenio Caperchione** (Université de Modena et Reggio Emilia)
- Comptabilité et action publique, **Yuri Biondi** (Cnrs – ESCP Europe)

Discussion générale

*12h30 – 14h Pause déjeuner (libre)*

### **14h-16h45 Première séance – L'expérience des Etats français et italien (modérateur Yuri Biondi)**

- Contrôle de la qualité de gestion et évaluation des politiques publiques, **Stéphanie Flizot** (Université Paris X Nanterre)
- Les normes comptables et la réforme de l'Etat en France - **Jean-Paul Milot** (MINEFI)
- Les comptes publics, l'administration publique, les finances publiques – **François Ecalle** (Conseiller maître, Cour des Comptes)
- Les enjeux de la normalisation comptable au niveau international et national - **Marie-Pierre Cordier**, Conseiller-maître de la Cour des Comptes, membre de l'IPSAS Board ; et **Marie-Pierre Calmel**, Secrétaire Général du Conseil de normalisation des comptes publics (CNOCP)

Discussion générale

*16h45 – 17h15 pause*

### **17h15-18h15 – L'expérience des collectivités locales françaises et italiennes (modérateur: Philippe Peuch-Lestrade, Ernst&Young et Cnam)**

- L'harmonisation de la comptabilité des collectivités locales en Italie - **Silvia Scozzese** et **Salvatore Parlato** (Istituto Finanza Enti Locali – IFEL, ANCI)
- L'expérience française en matière de réforme de la comptabilité et des finances des collectivités locales – **Stanislas Boutmy** (Directeur Général, Public Evaluation System)

### **18h15-18h30 - Discussion générale et clôture**